

Une déclaration
des évêques de France

L'Action française

1927

Édition électronique réalisée par
Maurras.net
et
l'Association des Amis
de la Maison du Chemin de Paradis.

— 2010 —

Certains droits réservés
merci de consulter
www.maurras.net
pour plus de précisions.

Une déclaration des cardinaux, archevêques et évêques de France au sujet des récentes décisions du Saint-Siège

Le 9 mars, L'Action française portait à la connaissance de ses lecteurs, le document suivant qu'elle faisait suivre de sa réponse¹ :

Une crise douloureuse s'est ouverte chez les catholiques de France à l'occasion de l'Action française. Après des avertissements paternels et solennels, qui étaient un appel à une réforme salutaire, le Saint Père, gardien de la doctrine et de la morale catholiques, a porté une condamnation explicite : certains livres de M. Charles Maurras, déjà réprouvés par Pie X, et le journal *L'Action française*, ont été mis à l'Index. Défense formelle est donc faite, et sous peine de faute grave, de les éditer, de les lire, de les conserver, de les vendre, de les traduire, de les communiquer (Can. 1398).

Chacun des évêques de France a publié ces actes du magistère pontifical ; en même temps, il traçait aux fidèles de son diocèse la seule ligne de conduite à suivre en la circonstance : soumission et obéissance.

Mais la passion politique s'est ingéniée, dès les premiers jours de l'intervention du Saint-Père, à dénaturer les faits et les intentions ; l'autorité du Pape en cette matière a été discutée et pratiquement reniée. Un retentissant article, intitulé : « *Non possumus*, nous ne pouvons pas obéir », fut jeté aux quatre coins de la France comme un cri de révolte ; et, depuis lors, l'opinion publique, trompée chaque jour

¹ Nous reproduisons cet article du 9 mars 1927 d'après sa reprise dans le recueil de la même année *L'Action française et le Vatican*, dont ce texte forme la partie du chapitre VI intitulée dans la table « Déclaration de l'épiscopat français ». (N. D. É.)

par des exposés fantaisistes, s'inquiète et s'égaré, au grand détriment des consciences et de l'esprit chrétien.

Aussi, nous, évêques de France, croyons-nous de notre devoir de pasteurs et de Français d'intervenir aujourd'hui par une déclaration collective et solennelle, pour faire écho à la voix du Souverain Pontife, défendre sa pensée contre des interprétations calomnieuses, rétablir la vérité outragée et témoigner enfin, par une solennelle attestation, que l'épiscopat français reste fidèle à sa mission patriotique, même et surtout quand il lutte avec le Pape pour la sauvegarde des principes qui sont à la base de la civilisation chrétienne.

C'est avec un sentiment de profonde tristesse que nous voyons aujourd'hui, en France, des catholiques qui se disent sincères blâmer et rejeter les actes les plus légitimes du Souverain Pontife. L'intérêt politique — comme l'intérêt tout court — aveugle souvent les esprits les plus lucides; mais la saine théologie dissipe facilement, d'un clair rayon, les nuages amoncelés pour voiler la vérité. L'école d'Action française a été condamnée, le journal *L'Action française* est mis à l'Index; pourquoi?

Parce que cette école reconnaît pour principaux maîtres et chefs des hommes qui, par leurs écrits, se sont mis en contradiction avec la foi et la morale catholiques; parce que cette école a pour base des erreurs fondamentales desquelles résulte ce que le Saint Père appelle un « système religieux, moral et social » inconciliable avec le dogme et la morale.

Le journal a été mis à l'Index parce qu'il est comme le porte-voix de l'école susdite et encore à cause de ses articles irrespectueux, de ses calomnies et de ses injures contre le Saint-Siège, contre le Vatican et contre le Pape lui-même.

Qui ne voit que des maîtres professant de telles doctrines n'ont aucun titre à diriger les catholiques? Ils ne sauraient leur apprendre à penser comme il convient sur Dieu, sur Jésus-Christ, sur l'Église et le Pape, sur le sens de la vie, sur la morale, ses fondements, ses règles, ses sanctions, sur l'organisation de la famille, de la société, de l'État, sur les rapports de l'État et de l'Église.

Nous sommes bien persuadés que beaucoup d'adhérents de l'Action française, en donnant leur nom à ce groupement, n'ont point entendu pour cela embrasser les doctrines philosophiques, religieuses, morales ou sociales de ses dirigeants. On ne peut néanmoins contester que le contact fréquent de tels maîtres et la lecture habituelle de leurs écrits ne soient un danger, surtout pour les jeunes.

L'attitude de certains adhérents catholiques et les arguments mis par eux en avant pour la justifier prouvent assez clairement qu'ils se

sont eux-mêmes laissé pénétrer par les faux principes qui inspirent la politique de cette école, ses méthodes et ses procédés.

Et comment pourrait-il en être autrement ? Le journal *L'Action française* les propage constamment, plus ou moins dilués dans les considérations ou les invectives de ses dirigeants. Ceux-ci professent un « nationalisme intégral » qui n'est, au fond, qu'une conception païenne de la cité et de l'État, où l'Église n'a de place que comme soutien de l'ordre, et non comme organisme divin et indépendant, chargé de diriger les âmes vers leur fin surnaturelle.

Ils laissent aussi dans l'ombre tout un côté de la morale catholique qui en est l'aspect le plus bienfaisant : douceur, charité, modération, bienveillance, apostolat des humbles : autant de vertus dont ils ne parlent guère. Les jeunes gens instruits à leur école rêvent d'une autre méthode d'action, et la maxime « Politique d'abord », qui demeure, en dépit de toutes les explications données, inacceptable pour les catholiques, tourne Vers d'autres buts leur activité.

Et cette activité même, qui devrait être sagement dirigée, les maîtres de l'Action française l'exercent à réaliser « par tous les moyens » une œuvre politique. *Par tous les moyens !* Formule que la morale réprouve, ainsi exprimée sans aucune restriction, et que la conscience chrétienne ne saurait admettre. Que dire aussi des polémiques violentes dont l'Action française s'est fait une spécialité ? Souvent contraires à l'esprit évangélique, elles ne font pas la lumière dans les esprits, mais excitent trop facilement les pires passions — la haine et le mépris.

Enfin, il s'est révélé chez les disciples de cette école une absence complète de toute juste idée sur l'autorité du Pape et sa compétence ; un manque absolu de tout esprit de soumission et de respect ; une attitude prononcée d'opposition et de révolte : « Ce sont ces choses, dit le Saint-Père, qui ont mis le comble à la mesure, et Nous ont amené à proscrire le journal *L'Action française*, comme Pie X avait pros crit la revue bimensuelle du même nom. »

Voilà quelques-uns des plus graves reproches adressés à bon droit à l'Action française. Ils ne sont pas d'ordre politique, mais d'ordre doctrinal et moral.

Les partisans de l'Action française observent qu'il y a bien d'autres journaux qui sont dirigés et rédigés par des incroyants, dont les doctrines sont répréhensibles au point de vue de l'enseignement catholique, et qui cependant ne sont pas l'objet d'une prohibition nominale. Nous n'en disconvenons pas ; mais ces journaux n'ont pas organisé de groupement politique, ils n'enrôlent pas leurs lecteurs dans des Ligues, ils ne les réunissent pas autour des chaires d'un Institut d'enseignement, ils ne prétendent pas faire l'éducation politique et

sociale de la jeunesse. Or, c'est ce que fait l'Action française, c'est ce qui la rend particulièrement dangereuse, et c'est une des raisons qui ont motivé les mesures spéciales dont elle est l'objet.

L'Action française est monarchiste ; c'est son droit. Le Pape ne songe nullement à en entraver l'exercice. Mais il ne veut pas que, sous prétexte de restaurer la royauté en France, on inculque aux catholiques français des doctrines erronées et des principes d'action réprouvés par la morale chrétienne.

Non, le Pape ne condamne pas des opinions politiques légitimes, mais des idées fausses et des procédés répréhensibles, et il les condamne là où ils sont : dans des écrits qualifiés : *pessima*, « très mauvais », du temps de Pie X ; dans un journal qui en est imprégné comme d'un poison subtil, dont on a peine à se défendre ; dans une école qui, malgré les sentiments personnels de quelques-uns de ses membres, s'en inspire et les répand. Il était grand temps que Pie XI intervînt pour assainir une atmosphère païenne qui contaminait insensiblement les âmes et corrompait jusqu'aux traditions les plus sacrées de la vieille monarchie française.

L'intervention pontificale en cette matière est parfaitement légitime ; il est évident que le pouvoir du Pape ne cesse pas de s'étendre à tout ce qui regarde la foi et la morale, alors même que l'on y mêle des questions politiques.

Le Pape est ici sur son terrain ; il agit comme pasteur d'âmes, il a le droit de parler, de commander, et les fidèles lui doivent entière soumission.

Nulle autre attitude n'est acceptable de la part des catholiques. Ceux qui prétendent que le Pape est sorti de Son rôle font preuve d'ignorance ou ajoutent foi, par intérêt politique, à de complaisantes consultations de théologiens anonymes. Ne craignons pas de l'affirmer : protester contre la condamnation portée par le Pape ou refuser de s'y soumettre, c'est s'insurger ouvertement contre l'exercice légitime de la Souveraine autorité du Pontife romain.

D'autres s'en vont répétant que le Pape a été trompé ; que des adversaires passionnés de l'Action française ont ourdi contre elle, au Vatican, depuis longtemps déjà, un complot désormais percé à jour ; que Pie XI s'est laissé circonvenir par des intrigues hostiles à la France ; que son acte est, au premier chef, un acte politique tendant à dissocier les forces catholiques françaises.

Nous rougissons d'avoir à dénoncer ici des accusations aussi invraisemblables qu'injurieuses, répétées chaque jour par des hommes qui protestent néanmoins de leur respect pour l'autorité spirituelle du

Pape et acceptées, hélas ! par une opinion publique trop docile — ou trop intéressée.

Traiter ainsi le Pape et ses représentants légitimes ; laisser planer de tels soupçons sur les actes pontificaux ; échafauder sans preuves de tels romans, est-ce possible ? De la part d'incrédules, peut-être ; mais des hommes qui se déclarent catholiques, qui se vantent de professer et au besoin de défendre leur foi ; qui prétendent même guider la jeunesse catholique française, devraient respecter davantage et la vérité et leur honneur. Les vrais fidèles ont du Saint-Siège une autre opinion ; le sentiment chrétien les garantit contre ces coupables fantaisies.

Une autre considération nous oblige aussi à parler aujourd'hui. Nous taire serait servir une dangereuse erreur qui, lancée d'abord par l'Action française et colportée par les ennemis de l'Église, tendrait à laisser croire que tout ce qu'on fait contre l'Action française, on le fait contre la France. La conséquence s'ensuit logiquement : hostiles à la France ceux qui, du dehors, critiquent et condamnent l'Action française ; mauvais Français les catholiques qui, au dedans, désertent ses fanions et souscrivent aux condamnations portées contre elle. . .

Pouvons-nous donc permettre que, par intérêt politique, un groupement quelconque accapare à son profit le patriotisme et le dénie aux évêques français et aux catholiques de France, fidèles à l'obéissance qui est due au Pape ?

Non ; il n'y a pas de conflit entre la soumission à l'Église et le devoir patriotique. Dire, comme on a osé le faire, que, dans le cas présent, la soumission au Pape serait « un parricide » envers la France est une erreur et une injure ; c'est aussi une coupable manœuvre.

Nous, évêques de France, conscients de nos obligations pastorales, groupés autour du Souverain Pontife, notre Père et notre Chef, filialement dévoués à la Sainte Église, sincèrement attachés — et jusque par les fibres les plus intimes de nos âmes — à la France, notre bien-aimée patrie, nous protestons de toutes nos forces contre une accusation qui tend à créer une opposition pratique entre l'obéissance au Pape et le vrai patriotisme.

Nous le savons : un conflit douloureux existe, à l'heure actuelle, en beaucoup d'âmes françaises. Nous en sommes profondément émus. Bien coupables sont ceux qui, au lieu de « se connaître et de se vaincre », ont mis tout en œuvre pour faire naître ce conflit et l'exaspérer.

L'épreuve n'aura qu'un temps. Déjà, — et ce nous est une consolation dans l'angoisse et l'amertume de nos cœurs, — beaucoup de catholiques ont compris leur devoir : ils sont plus nombreux qu'on ne le laisse soupçonner. Daigne le Saint-Père voir en leur docilité les

prémices d'une soumission tant désirée par les vrais fils de France, qui sont en même temps les enfants dévoués de la Sainte Église !

Et ceux-là mêmes qui, jusqu'ici, ont résisté à des appels réitérés, eux aussi, espérons-le — ceux du moins, qui se prétendent bons catholiques, — finiront par entendre, avec le cri maternel de l'Église, la voix de leur conscience. Ils comprendront que leur double attitude envers le Pape est théoriquement et pratiquement intenable ; qu'elle manque à tout le moins de logique ; qu'elle fait le jeu des adversaires de la France, et que leur propre intérêt, comme leur honneur, est de concilier leur foi religieuse et leur foi politique. Rien ne s'y oppose dans les documents pontificaux, rien dans la doctrine de l'Église, rien dans les circonstances présentes.

Qu'ils en soient bien persuadés, le Pape n'a en vue que le bien des âmes ; son intervention actuelle n'a pas d'autre but. Élevé au-dessus des contingences politiques, il dégage sa pensée et son action de toute considération purement humaine, pour s'inspirer uniquement du devoir sacré qui lui incombe : garder fidèlement le dépôt des vérités chrétiennes et arracher les âmes au danger de funestes erreurs.

Nous avons publiquement libéré notre conscience.

Évêques catholiques et citoyens français, souffrant des résistances opposées au Pape et des divisions qu'elles ont créées parmi les fidèles, nous devons, par un acte collectif, affirmer, dans l'intérêt des âmes et du pays, l'accord intime de nos sentiments, de nos protestations, de nos vœux et notre filiale obéissance au Souverain Pontife.

Cet intime accord est fait de notre foi et de notre patriotisme, de notre respect pour la vérité et pour la charité ; de notre commune volonté de travailler, aujourd'hui comme hier — comme toujours — à la gloire de l'Église et au salut de la France.

Pour nous, cette double intention n'en est qu'une, car l'histoire nous prouve qu'on ne saurait dissocier, sans nuire à l'une ou à l'autre, l'Église romaine et la patrie française.

Suivent les signatures des cardinaux, d'archevêques et d'évêques au nombre de 116.

La Croix fut obligée de reconnaître que la signature de M^{gr} Penon, évêque de Case, ancien évêque de Moulins, y avait été apposée par erreur.

Réponse de l'Action française

La modération du texte que l'on vient de lire change-t-elle quelque chose à la situation douloureuse et angoissante qui est faite aux catholiques d'Action française ?

Un seul trait permet d'en juger. S'il tombe sous le sens que nos collaborateurs incroyants ne se réfèrent pas à la « mission divine » de l'Église et ne peuvent saluer en elle qu'une institution d'ordre social et de progrès moral, comment l'épiscopat français ne reconnaît-il pas que nos collaborateurs catholiques n'ont jamais perdu de vue qu'elle était avant tout « l'organisme divin » chargé « de diriger les âmes vers leur fin surnaturelle » ?

Il y a là une lacune de justice contre laquelle le recours du bon droit semble éternel.

Nous n'oserions pas affirmer ce droit si l'on s'était contenté d'un appel aux nécessités matérielles de la discipline de l'Église. Mais l'on écrit les mots de vérité et d'honneur.

De telles paroles obligent. Nous sommes par conséquent obligés de signaler aux vénérables auteurs de la Lettre d'hier que l'on maintient un sens, mille fois dénié par nous, aux formules « nationalisme intégral », « Politique d'abord » et « Par tous les moyens ». Nos explications n'ont jamais été faites pour les besoins de la cause. Elles datent de plus de vingt-ans. Elles font corps avec les formules incriminées. Nous dire d'oublier ces vérités de fait, c'est, pratiquement, nous prier de déclarer du bout des lèvres que « le blanc est le noir ». Ajouter qu'ainsi le veut l'obéissance, c'est admettre que nous puissions mentir pour obéir. Voilà, justement, l'impossibilité douloureuse.

Il ne s'agit point là de consultations des théologiens « anonymes », mais de raisons flagrantes auxquelles un esprit vivant et responsable ne se dérobe pas. Pour les éclairer, nous n'avons pas eu recours à des autorités, mais à des lumières. La plus haute autorité morale connue est celle du Pape. Nous n'avons jamais songé à lui en opposer une autre, quelle qu'elle soit. Nous avons rencontré sur la voie de l'obéissance des difficultés, des impossibilités de conscience ; la réflexion, l'étude, le conseil même, les ont redoublées. On ne les résout pas en nous disant que nos conseils ne sont pas signés. Qu'ajouterait à l'évidence une signature ? On ne diminue pas l'évidence en la déclarant impersonnelle. Mais on ne la diminue pas davantage quand on épie, quand on traque, quand on persécute quiconque est soupçonné de nous avoir fourni ou l'un ou l'autre de ces précieux rayons de lumière.

De même, est-il possible de nous laisser accuser, sans élever la protestation la plus vive, d'irrespect, de calomnies, d'injures contre le Souverain Pontife ? De tels crimes feraient horreur aux incroyants d'Action française. Comment les catholiques en auraient-ils conçu la moindre pensée ?

Nous avons dit et nous devons redire que, pour obéir à ce qui nous est demandé, il faudrait oublier nos devoirs envers la Patrie, assister immobiles à sa destruction et commettre, de cette manière, un véritable parricide. Nous n'avons jamais prétendu que le Souverain Pontife eût la volonté ni le sentiment de nous demander ce crime. Toute l'injure que l'on nous prête gratuitement consiste à soutenir que, des points de France où nous sommes, nous savons mieux que Rome les biens ou les maux temporels dont peut vivre ou mourir notre patrie française. Et nous ne disons là que ce qui est pensé très respectueusement par chacun.

Nous lisons avec étonnement, dans la déclaration publiée par *La Croix*, que nous ne saurions « apprendre aux catholiques » à penser comme il convient sur « Dieu, sur Jésus-Christ, sur l'Église et le Pape, sur sur le sens de la vie, sur la morale, ses fondements, ses règles, ses sanctions, sur l'organisation de la famille, de la société, de l'état, sur les rapports de l'État et de l'Église ». Nos idées sur la famille, la nation, l'État, les rapports de l'État et de l'Église ont été approuvées, louées, célébrées pendant vingt ans pour leur évidente concordance avec tout ce que l'Église enseigne sur le même sujet, et nous attendons (aussi bien qu'un jugement contradictoire sur les erreurs de l'Action française), nous attendons encore l'énoncé d'un simple désaccord sur un point précis. Mais nous attendons de même que l'on nous dise quand et où l'Action française s'est jamais mêlée d'avoir une doctrine à elle en métaphysique, en morale et en religion.

École, mais école politique ; doctrine, mais doctrine politique ; journal, mais journal politique, l'Action française s'est tenue toujours à son plan. Quant à son action indirecte, à ses influences subtiles, elles ont produit des conversions au catholicisme et favorisé des vocations religieuses présentes à la mémoire de tous. Les hommes que l'Action française a rassemblés s'appliquent en commun à la même œuvre déterminée, qui est celle du salut national. Ils s'y appliquent, non exclusivement, mais énergiquement : cette tâche sacrée ne les empêche pas d'être de bons fils, ou de bons maris, ou de bons pères de famille, ou de bons industriels. Elle n'empêche pas davantage ceux d'entre eux qui sont croyants d'accomplir tous les actes inspirés ou conseillés par leur foi, au point d'être considérés comme les meilleurs par leurs propres évêques. Mais à aucun degré, dans aucune circonstance, cette tâche ne les induisit à envahir l'autre domaine, ce domaine de la religion, qui n'était, certes, pas le leur.

Quelle juste liberté existerait pour nous, quel exercice de notre monarchisme ne serait pas absolument annulé si nous n'usions du droit de travailler par les seuls moyens efficaces, d'ailleurs amplement motivés, au salut et au relèvement de notre patrie ?